

PC.22
**ATTESTATION EXEMPLARITÉ
ENVIRONNEMENTALE**

**DOSSIER DE PERMIS
DE CONSTRUIRE**

OPERATION
QUAI DE LA GIRONDE
Programme mixte anciens entrepôts EMSALEM
Quai de la gironde , 75019 PARIS

MAITRE D'OUVRAGE

SAS QUAI DE LA GIRONDE
25 Allée Vauban
CS 5006859 562 LA
MADELEINE CEDEX

MAÎTRISE D'OEUVRE

PETITDIDIERPRIoux
47, rue Popincourt
75011 Paris
FRANCE
+33 (0)1 58 30 53 53

PPX
PETITDIDIERPRIoux
ARCHITECTES
47, rue Popincourt - 75011 Paris
+33 (0)1 58 30 53 53 // admin@ppx-archi.fr
SCARL d'architecture au capital de 150 000€
SIRET 479 560 088 00037
TVA : FR#1 479 560 088
Ordre des architectes : N° national 1 05427

SAS QUAI DE LA GIRONDE
SAS au capital de 10 000 Euros
RCS LILLE METROPOLE 908 070 914
Siège Social : 25 allée Vauban - CS 50068 - 56200 La Madeleine Cedex
Bureau : 48 rue de Vienne - TSA 60030 - 75001 Paris Cedex 06

DESCRIPTION

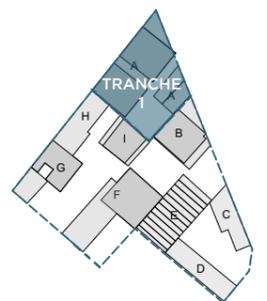
PC 22
ATTESTATION
D'EXEMPLARITE EN-
VIRONNEMENTALE

EMETTEUR	ECHELLE
PPX	



LEGENDE

----- Limite unité foncière



PC 22

ATTESTATION D'EXEMPLARITE ENVIRONNEMENTALE	INDICE
	0

PHASE
PC

DATE : Décembre 2023

ATTESTATION D'EXEMPLARITE ENVIRONNEMENTALE
Conformément aux articles R. 431-31 et R. * 431-18 du code de l'urbanisme

Construction d'un ensemble immobilier de 78 logements collectifs et de 2 commerces
ERP de 5ème catégorie livrés en coques brutes.

Maitrise d'ouvrage :

- SAS Quai de la Gironde
- Olivier Waintraub
- 25 allée Vauban
- 59 110 La Madeleine

Architectes : PETITDIDIERPRIoux

- Vincent Prioux
- 47, rue Popincourt
- 75011 Paris

Conformément aux articles R. 431-31 et R. * 431-18 du code de l'urbanisme, nous confirmons, en tant que Bureau d'Etudes Technique détenant une mission de conception environnementale sur l'opération, avoir pris en compte les critères de performance environnementale requis pour justifier de l'exemplarité environnementale mentionnée à l'article R. 171-3 du code de la construction et de l'habitation.

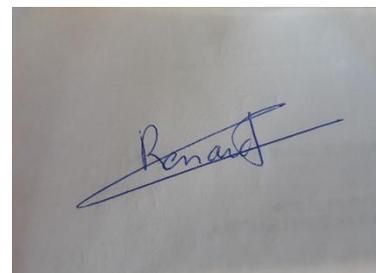
En particulier, ces critères sont définis dans l'arrêté du 12 octobre 2016, modifié le 8 mars 2023 à savoir un coefficient lconstruction_maxmoyen du seuil 2025.

L'opération sus-cité fait donc preuve d'exemplarité environnementale au regard de l'article 431-18 du code de l'urbanisme.

Fait à Paris

Le 30 novembre 2023

Alexandre Renard, chef de projet
SODEBA-GINKO, Bureau d'Etude Technique



Agence Paris : 52 Avenue Philippe Auguste – 75011 Paris

Siège social : 2 avenue Léopold Bertot – 51000 Châlons-en-Champagne - SIRET:83076158100016

Tel: 01 78 09 62 01 – contact@sodeba-ginko.com